

## L'Offensive Sciences en bref

L'Offensive Sciences (OS) est un **dispositif spécifique** qui finance des **projets transfrontaliers d'excellence** dans le domaine de la **recherche** et de l'innovation du Rhin Supérieur. Il repose sur un **partenariat** entre le programme INTERREG Rhin Supérieur et les ministères de la science des Länder du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat et de la Région Grand Est.

### Soutien d'un projet OS

- **Budget total: Max. 1 Million d'€**
- **INTERREG Rhin Supérieur : 50%**
- **Partenaires régionaux de l'OS : 25%**
- **Contribution propre : 25%**

L'OS permet de financer exclusivement des projets pouvant s'inscrire dans l'**objectif spécifique 3** du programme INTERREG Rhin Supérieur. Cet objectif est orienté vers le **développement d'applications et d'innovations concrètes**.

Dans ce contexte, on entendra par application des **produits, des outils, des services et des process utilisables** pour résoudre des problématiques technologiques, écologiques, économiques, sociétales, etc.

Une attention particulière sera portée à la **coopération entre structures de recherche et entreprises**. Ces dernières ne doivent pas nécessairement faire partie du consortium. Toutes les entreprises qui prennent part aux activités du projet (ateliers, enquêtes, manifestations etc.) et contribuent ainsi à la **réalisation des activités de recherche et développement, seront valorisées**.

## Priorités thématiques de l'OS

- 1) Technologie de l'environnement et de l'énergie, énergies renouvelables, utilisation rationnelle des ressources, économie verte
- 2) Mobilité durable, construction de véhicules, transport et logistique
- 3) Technologies d'information et de communication, « green IT », « Smart products »
- 4) Santé et soins, technologies médicales, mieux vivre et bien vieillir.

Dans le prochain appel à projets de l'OS les thématiques « **Bio-économie** » et « **Industrie 4.0** » seront tout particulièrement valorisés.

Les consortiums de projets intéressés doivent déposer un **pré-formulaire spécifique** dans un délai préalablement défini. Suite aux procédures de contrôle par le secrétariat INTERREG au regard des exigences formelles, ce dernier fera l'objet d'une **évaluation par une expertise scientifique**. La sélection des meilleurs projets dépendra directement des résultats de cette évaluation et donnera lieu à l'**élaboration d'un dossier complet**.

L'**excellence scientifique** et le **caractère innovant des projets** détiennent une place prépondérante dans l'expertise du pré-formulaire. Une attribution de **points bonus** sera également répartie comme suit :

### Système de points bonus de l'OS

- Consortium incluant des établissements d'enseignement supérieur de nature différente : **3 points**
- Participation des **3 régions** : **3 points**
- Participation d'entreprises: **Jusqu'à 9 points**

## Dates clés OS 2018

Janvier	2018	Publication de l'appel à projet
Mai / Juin	2018	Dépôt du pré-formulaire de l'OS
Automne	2018	Publication des projets les mieux classés
Début	2019	Dépôt du dossier complet
Été	2019	Approbation des projets lauréats